Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 029-212901607-20251210-2025_04_02-DE

Ville de Plabennec

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2025

Date de publication	**11 décembre**
Membres en exercice	**29**
Membres présents	**25**
Membres votants	**29**

2025/04/02

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre, à 19 heures, le conseil municipal, convoqué le 4 décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-Annick CREAC'HCADEC.

Présents : Mme Marie-Annick CREAC'HCADEC, Mme Anne-Thérèse ROUDAUT, M. Fabien GUIZIOU, Mme Sylvie RICHOUX, M. Marcel LE FLOC'H, Mme Isabelle LEHEUTRE, M. Bruno PERROT, Mme Hélène KERANDEL, M. Jean-Michel LALLONDER, M. Jacques GUILLERMOU, Mme Chantal LE GOFF, M. Sylvain SABATHIER, Mme Christine LE ROY-CASTEL, M. Damien SIMON, M. Jean-Yves AOULINI, Mme Carole LE HIR-SALIOU, Mme Sterenn MADEC, M. Claude FILY, Mme Nadine BIHAN, M. Martin LOUEDOC, M. Paul TANNE, Mme Marie-Claire LE GUEVEL, Mme Hélène TONARD, Mme Claire FILY, , M. Jean Le NIR
Absents : M. Olivier CREC'HRIOU (ayant donné procuration à Marie-Annick CREAC'HCADEC), Mme Danielle SALAUN (ayant donné procuration à Christine CASTEL), Mme Laure LE CORRE (ayant donné procuration à Carole LE HIR), Mme Stéphanie VOJNITS (ayant donné procuration à Mme Claire FILY).

Secrétaire : M. Martin LOUEDOC

Pôle sportif (phase 1) : subvention Etat – Dotation d'équipement des territoires ruraux 2026

La campagne de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2026 (DETR) vient d'être lancée. Le taux d'intervention est fixé dans une fourchette de 20 à 50 % du coût HT de l'opération et le montant de la subvention est plafonné à 400 000 €.

La commune peut solliciter un soutien financier de l'Etat au titre de la DETR 2026 pour le projet de construction d'un pôle sportif- Phase 1 :

- Thématique : Equipements structurants culturels et sportifs communaux ou communautaires
- Montant des travaux : 1 342 000 € HT
- Début des travaux : septembre 2026

Le taux d'intervention sollicité est de 29.81 % soit 400 000 €.
Le plan de financement global du projet est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Désignation	Montant travaux € HT	Désignation	Montant
Phase 1 : Terrassements- Gros œuvre	1 342 000 €	DETR	400 000 €
		Autofinancement et autres subventions	942 000 €
Total	1 342 000 €	Total	1 342 000 €

Après présentation de l'avant-projet définitif aux commission Sports et Travaux le 2 décembre 2025 et après examen par la commission Finances le 1er décembre 2025,

Le Conseil municipal décide à la majorité (6 votes contre « un avenir à partager ») d'approuver cette opération et d'autoriser le maire à solliciter le soutien financier de l'Etat dans le cadre précité.

Pour extrait conforme au Registre

La secrétaire de séance,

A PLABENNEC, le 10 décembre 2025
Le Maire
Signé : Marie-Annick CREAC'HCADEC

Le Maire de Plabennec certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale (3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.